

Marie Moret à Gaston Ganault, 28 janvier 1888

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 41 (3)

Collation 2 p. (368r, 369v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Gaston Ganault, 28 janvier 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45198>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [28 janvier 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

Lieu de destination 46, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris

Description

Résumé Marie Moret informe Ganault que le conseil de famille des enfants d'Émile Godin a été constitué et que Patoux, avoué à Saint-Quentin, les représentera à la réunion d'inventaire. Elle lui explique que Tisserant ne sera libre que le 3 février et

qu'elle lui demande de lui dire quel sera le jour de son arrivée. Elle précise que si elle est nommée administratrice-gérante, un gérant désigné, probablement Dequenne, sera également nommé, qu'il pourra représenter la Société du Familistère à la réunion d'inventaire et se faire accompagner par monsieur André, le plus au courant des affaires générales de la maison depuis 30 ans. À propos de l'évaluation des meubles meublants et autres objets.

Support La copie porte les marques de la correction manuscrite effectuée par Marie Moret sur l'en-tête du papier à lettre de la lettre originale, auquel elle a ajouté « V[eu]ve ».

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Économie domestique](#), [Famille](#), [Finances personnelles](#), [Succession de Godin \(droit\)](#)

Personnes citées

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Dequenne, Charles \(1867-1922\)](#)
- [Godin, Alix Émile \(1881-1929\)](#)
- [Godin, Camille Andréa \(1883-\)](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Godin, Émilie Esther \(1878-\)](#)
- [Patoux \[monsieur\]](#)
- [Rouchy, Éléonore Joséphine \(1847-1912\)](#)
- [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Événements cités [Assemblée générale des associés de l'Association coopérative du capital et du travail \(29 janvier 1888, Guise\)](#)

Lieux cités [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Famille 24 janvier 1886

Bien cher Monsieur Gauault,

Je vous confirme ma lettre de hier et vous remercie bien de la note recommandée, reçue ce matin.

— Le conseil de famille est constitué pour les enfants d'Emile. Le subrogé-
tuteur est M. Patoux, avoué à l'Quentin habile homme en sa fonction et éle-
gant dit-on ?

Ce sera lui qui assurera l'abonnement, avec ou sans Madame, qui assistera à l'inventaire. Il était depuis long-
temps l'homme d'affaires d'Emile.

— De notre côté nous ne pourrons être
à l'assurant tout de suite. De très grosses
affaires devant les tribunaux ne le
laisseront libre que le 3 février ; et
encore pourra-t-il venir "je ne sais".
Je lui demande par ce courrier de nous
faire à ce sujet et de nous dire telle-
ment qu'il dessin quel jour il

arriverait, pour le cas où des incidents étant survenus au cours de l'inventaire, vous jugeriez utile de rester un peu plus pour en causer avec lui.

Si je suis nommée Administratrice Gérante, le conseil nommera, en outre, un Gérant désigné appelé à me suppléer au besoin ; ce sera sans doute M. Deguennin ; il pourrait donc représenter la Société dans les opérations d'inventaire. Ce lui pourrait se joindre officieusement M. André le plus au courant des affaires générales de la maison où il exerce des directions depuis une trentaine d'années.

— Je suis excessivement embarrassée pour fixer une valeur telle quelle aux meubles meublants — etc — Je vais y songer, mais compte sur un bon secours de votre part.

À vous bien cordialement

Marie Godin